

# LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 11 Fructidor, an VIII.



Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

## ALLEMAGNE.

De Ratisbonne, le 20 août (2 fructidor).

On vient de publier une proclamation du général Grenier, adressée aux habitans des pays occupés par l'aile gauche de l'armée du Rhin. Elle a pour objet d'arrêter les assassinats qui se commettent dans cette contrée, & dont plusieurs habitans & des militaires français ont été les victimes. (Nous donnerons demain le texte de cette proclamation).

M. le baron de Vrintz-Berbeinh, conseiller intime du prince de la Tour & Taxis, & directeur en chef du bureau des postes de Francfort, a donné hier un grand dîner à l'état-major du général Grenier.

Il a été annoncé aux magistrats de cette ville que le général Moreau viendrait ici, au retour de son voyage à Strasbourg.

Le général prince de Reuss s'est démis du commandement des troupes dans le Tyrol, & remplit maintenant le poste de directeur des recrutemens en Empire. Son successeur n'est pas encore connu.

On mande de Pétersbourg que les passe-ports pour aller en Russie & en sortir, doivent être signés de l'empereur.

De Francfort, le 22 août (4 fructidor)

Le général de brigade Roget est à la tête de la commission chargée de régler la répartition de six millions de contribution imposée sur les états de Franconie compris dans la ligne de démarcation. Des députés de ces états sont arrivés ici pour se concerter avec elle à ce sujet, & déjà le travail est fort avancé.

Le cercle de Franconie a adressé à S. M. I. une supplique pour la prier de s'interposer auprès du gouvernement français, à l'effet d'obtenir une diminution sur cette contribution.

Il est parti d'Aschaffembourg 250 charriots chargés de farine & d'autres comestibles, ainsi que 200 bœufs, destinés pour l'approvisionnement de Philipsbourg. Ces livraisons doivent être renouvelées de tems en tems, aux termes de l'armistice.

De Manheim, le 24 août (6 fructidor).

La garnison de cette ville, composée d'une partie de la

légion polonaise, a été relevée par des troupes de la demi-brigade helvétique qui sont entrées ce matin en cette ville.

## REPUBLIQUE HELVETIQUE.

De Berne, le 21 août (3 fructidor).

La commission du corps législatif, chargée d'examiner comment & par qui les membres dudit corps, démissionnaires ou non acceptans, seroient remplacés, a décidé que ce seroit par lui-même, sans l'intervention du pouvoir exécutif, & cette décision a été suivie.

Une autre commission a fait un rapport sur les assemblées politiques: il sera trois jours sur le bureau.

Le fort Bard est démoli; il n'en reste pas la moindre trace.

Tous les jours nous apprenons la nouvelle de quelque incendie. Hier, le village d'Evionesan, district de Monthey, a été incendié.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

### ARMÉE D'ORIENT.

Le gouvernement a reçu, par la voie de Constantinople, la copie des deux lettres suivantes, sans commentaires ni autres explications.

On ne peut se dissimuler que ces pièces ne portent un caractère de vérité. Cependant, quand on réfléchit que la nouvelle de la mort du général Bonaparte étoit parvenue à Paris par les relations officielles de la cour de Londres, on conçoit encore de l'espoir, & l'on peut mettre en doute l'horrible assassinat que ces pièces annoncent avoir été commis sur la personne du général Kléber.

Au reste, toutes les nouvelles reçues par la même voie, s'accordent à dire que l'armée, animée du meilleur esprit, étoit dans une très-bonne situation. Ce lâche attentat avoit excité l'indignation de tous les Français, qui brûloient de trouver l'occasion de venger leur général.

On ne s'étendra pas sur les qualités du général Kléber & les services qu'il avoit rendus à la république; un juste tribut d'éloges se mêlera naturellement à des regrets dont nous devons suspendre l'expression jusqu'à ce que des nouvelles directes d'Egypte nous apprennent si en effet la république a perdu l'un de ses plus illustres défenseurs.

J. Menou, général en chef, à Sidney Smith, commandant le vaisseau de S. M. britannique, le Tigre.

Au quartier-général du Caire, le 1<sup>er</sup> messidor an 8.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 9 juin, à bord du Tigre devant Rhodes.

L'horrible assassinat commis sur la personne du général en chef Kléber, ayant privé l'armée française de son chef, j'en ai pris le commandement.



Vos alliés, les Turcs, n'ayant pu vaincre les Français à Mataxich, ont employé pour se venger l'arme du poignard, cette arme qui n'est que celle des lâches.

Un janissaire, parti de Gaza, il y a aujourd'hui quarante-deux jours, a été envoyé pour commettre cet horrible crime. Les Français aiment à croire que les Osmanlis seuls sont coupables. Cet assassinat doit être dénoncé à toutes les nations & toutes ont intérêt à le venger.

La marche que vous avez tenue, monsieur, relativement à la convention qui avoit été faite à El-Arisch, me trace parfaitement celle que je dois tenir. Vous avez demandé la ratification de votre gouvernement; je dois également demander celle des consuls, qui gouvernent aujourd'hui la république française, pour toute espèce de traité qui pourroit être conclu entre l'armée que je commande, les Anglais & leurs alliés. C'est la seule marche légale, la seule convenable dans les négociations qui pourroient avoir lieu.

Cent cinquante anglais sont prisonniers ici. Si je n'avois consulté que la générosité républicaine, je les aurois renvoyés sans les considérer comme prisonniers; car, échoués sur la côte d'Egypte, ils n'ont pas été pris les armes à la main, & je suis bien assuré que les consuls de la république française n'eussent approuvé: mais vos alliés, par la plus vile de toutes les conduites, ont retenu le citoyen Baudot, chef de brigade, aide-de-camp du général Kléber, lorsque sa personne devoit être sacrée pour les nations les plus barbares. Il avoit été envoyé en parlementaire; j'ai donc été forcé, contre mes principes & contre mon opinion, d'user de représailles envers vos compatriotes. Ils ne seront relâchés qu'au moment où le citoyen Baudot arrivera à Damiette. Là, il doit être échangé contre Mustapha pacha & quelques commissaires turcs. Si, comme je ne puis en douter, monsieur, vous avez de l'influence parmi vos alliés, cette affaire devra être bientôt terminée. Elle intéresse votre honneur & compromet éminemment 150 de vos compatriotes.

J'ai l'honneur de vous répéter, monsieur, que cessera avec l'enthousiasme de la satisfaction que je verrai terminer une guerre qui, depuis si long-tems désole le monde entier; mais, quand de grandes nations traitent ensemble, ce ne doit être que sous des conditions également honorables pour toutes les deux, & avantageuses pour leur prospérité.

Recevez, monsieur, les assurances bien sincères de mon estime & de ma haute considération.

Signé, J. MENOU.

Pour copie conforme, Signé, SIDNEY-SMITH.

Extrait d'une lettre de sir Sidney Smith, au général Menou, en date de Jaffa, le 22 juin 1800.

Monsieur le général, j'ai reçu ce soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 juin. Au moment où je m'attendois à voir le général Kléber sous les auspices les plus favorables & les plus heureux, j'apprends avec le plus vif chagrin & la plus grande douleur sa mort tragique. J'en ai fait part sur-le-champ au grand-visir & aux ministres ottomans dans les termes que vous m'annoncez ce triste événement, & il n'a rien moins fallu que la certitude & les détails avec lesquels vous me donnez cette nouvelle, pour que leurs excellences y ajoutassent foi. Le grand-visir m'a déclaré formellement & officiellement qu'il n'avoit pas la moindre connoissance de ceux qui ont commis cet assassinat, & je suis très-sûr que sa déclaration est vraie & sincère; & sans entrer dans les détails de ce malheureux

événement, qui me cause une peine inexprimable, je me contenterai de répondre aux articles de votre lettre qui ont trait à nos affaires.

Si le grand-visir a retenu dans son camp l'aide-de-camp Baudot, qui lui avoit été envoyé à Jebil-il-Illam, c'est que S. E. n'avoit pas jugé à propos d'en laisser sortir personne au moment où il se voyoit environné de ses ennemis. Baudot étoit arrêté à Jebil-il-Illam, comme les officiers turcs, destinés à servir réciproquement avec lui d'otages, étoient retenus au Caire.

Cet aide-de-camp a été envoyé à l'escadre ottomane, pour être échangé comme vous le desiréz; & dans cet intervalle, S. E. le capitain-pacha étant arrivé ici, son absence de l'escadre a fait différer l'échange désiré. Quand S. E. sera de retour à son escadre, comme l'aide-de-camp Baudot est devant Alelandrie, l'affaire de l'échange pourroit s'y conclure, si vous le jugez à propos; mais je ne vois pas pourquoi vous faites dépendre d'une affaire qui ne regarde que vous & la Porte, la mise en liberté de 150 anglais qui ont fait naufrage au cap Brulos. J'attends de votre loyauté & de votre justice, que, suivant les règles convenues entre nos deux nations pour l'échange réciproque de nos prisonniers auquel nous sommes autorisés à travailler, vous permettez le retour du capitaine Butal, de ses officiers & de son équipage.

Il est dans votre pouvoir d'écartier un des obstacles qui s'opposent à la paix, en évacuant l'Egypte aux conditions convenues avec le général Kléber; & si vous vous y refusez, nous emploierons tous nos moyens & ceux de nos alliés pour vous y contraindre à des conditions qui pourront bien ne pas vous être si avantageuses. Je ne puis pas vous dissimuler combien il m'en coûteroit de remplir ce devoir; mais l'évacuation de l'Egypte étant un point si intéressant pour le bien de l'humanité, les voies des correspondances & des conférences pour faire les dispositions nécessaires à cette fin, sont toujours ouvertes.

Comme l'amiral sous les ordres duquel je suis, se trouve à des distances éloignées de moi, je vous autorise à souscrire à tels arrangements que les circonstances exigent; & quoique, par la nature des événemens, je ne sois pas dans le cas de vous faire de nouvelles propositions, cependant je suis prêt & disposé à entendre toutes celles que vous voudrez me faire. Je puis vous déclarer officiellement que j'emploierai tous mes efforts & tous mes moyens pour empêcher toute démarche inconsidérée, & pour m'opposer à toutes variations de la part de qui que ce soit.

Je replirai à la lettre les instructions précises de ma cour. Je connois ses principes fondés sur la plus exacte équité & la plus parfaite loyauté. Ma conduite sera conforme à ces principes, & tous mes efforts tendront à remplir mon devoir en servant ses intérêts.

Comme il n'est pas encore certain sur quel point je vais me porter, je vous prie de me faire deux expéditions de votre réponse. Vous adresserez l'une à Alexandrie, & l'autre à Jaffa, au camp du grand-visir.

Signé, SIDNEY-SMITH.

( Extrait du journal officiel ).

De Strasbourg, le 7 fructidor.

Le commissaire général de l'armée du Rhin, Matthieu Faviers, est arrivé ici; il va retourner incessamment au quartier-général à Augsbourg.



Le généraux Lecourbe, Souham, Hautpout, Verdieres, Walther & plusieurs autres sont encore ici. Lecourbe vouloit partir aujourd'hui pour Paris; mais Moreau, sur les ordres du gouvernement, l'a invité à retourner à l'armée.

Le général Moreau va attendre ici la décision définitive de la guerre ou de la paix. Son chef d'état-major Dessolles reste à Augsbourg, au quartier-général.

Plusieurs envoyés de différens états d'Allemagne sont arrivés ici, pour affaires près du général Moreau. On remarque parmi eux M. de Reibelt, de Manheim, qui doit faire des représentations relativement à une contribution imposée au Palatinat du Rhin. On croit cependant que ce n'est-là que sa mission ostensible, & qu'il est chargé d'achever les négociations pour une paix séparée de l'électeur de Bavière avec la république.

Le général Moreau a renoncé à la contribution de 400 mille fr. qu'il avoit imposée à la ville impériale de Heilbronn, sur la preuve qui lui a été fournie des grandes pertes que cette ville a essayées pendant le cours de la guerre.

Les travaux aux fortifications de Kell sont suspendus depuis quelque tems.

Beaucoup de prêtres ont fait, ces jours derniers, leur déclaration, tant ici que dans plusieurs autres communes de ce département.

La reine de Naples n'est arrivée à Vienne que le 27 thermidor. Elle est accompagnée de ses filles, de lord Nelson, du chevalier Hamilton, & de plusieurs autres Anglais.

Le duc de Wurtemberg est également arrivé à Vienne avec le prince héréditaire & le comte de Zeppenin, son premier ministre.

#### De Paris, le 10 fructidor.

Par arrêté du 8 de ce mois, les citoyens Pérard, Lasalle, ex-membres de la commission des émigrés, & Charron, ex-président du département de la Marne, sont nommés commissaires-généraux de police, le premier à Toulon, le second à Brest, & le troisième à l'Orient.

— Le sénat conservateur a perdu, le 2 de ce mois, le citoyen Dailly, l'un de ses membres les plus distingués par les talens & par les vertus. Il fut l'ami du docteur Franklin & le conseil intime du ministre Turgot. Il étoit âgé de 85 ans.

— Une forte colonne de troupes a traversé Beauvais pour se rendre à Amiens; elle étoit commandée par le général Murat. Le général Sarrazin l'attendoit. Dans un discours concis & plein de feu, que celui-ci a prononcé sur la grande place, il a fortement insisté sur la discipline militaire & sur le respect dû aux propriétés.

— Nous avons parlé d'une affaire de jeunes amitiés, prévenus de rassemblemens, & traduits devant le premier conseil de guerre de la 17<sup>e</sup>. division militaire. Le capitaine Riou en fit hier le rapport, & conclut à la peine capitale contre Legard - Foissard & Pupier, & la mise en liberté pour Gohier. Aujourd'hui 10, le citoyen Cotterel doit parler pour Legard, & Dufriche-Foulaines pour les deux autres. Cette affaire excite beaucoup d'intérêt.

— Suivant une lettre de Bordeaux le plus profond mystère enveloppe la situation actuelle de Saint-Domingue. Il nous semble que ce profond mystère dure depuis long-tems.

— Les nouvelles de l'Ouest nous apprennent que les

chotans fondent de nouvelles espérances sur une descente des Anglais. . . Celles du Nord nous annoncent que tous les renseignemens pris sur la situation des côtes prouvent que les bruits de débarquement, d'enrôlement & de chouannerie sont totalement dénués de vraisemblance. Dans cette situation de bruits contradictoires, nous pensons que le gouvernement ne prendra conseil que de lui-même.

— On peut se rappeler que J. J. Rousseau avoit laissé un manuscrit qu'il avoit recommandé de ne publier qu'en 1800, de peur, sans doute, qu'avant cette époque, sa publication ne compromît trop d'intérêts ou ne réveillât trop de passions. On sait aujourd'hui qu'il avoit remis cet étrange & mystérieux travail entre les mains de M. l'abbé Rastignac. Le citoyen Maison nous apprend que M. l'abbé Rastignac l'a laissé en mourant aux demoiselles Bacher de Saint-Agnan, à Beaugency, lesquelles, selon lui, n'ont point encore songé à le faire imprimer, tant par délicatesse, que parce que l'année 1800 n'est point encore expirée.

— On a placé, depuis quelques jours, dans l'une des galeries supérieures du muséum d'histoire naturelle, une dépouille de giraffe, préparée & montée. Elle est à la place qu'occupoit le squelette d'un individu de la même espèce, & qu'on a transporté dans une des salles d'anatomie comparée, & consacrée à l'étude de l'ostéologie.

#### V A R I É T É S.

##### Sur les passions politiques.

La politique, comme les sciences exactes, en occupant l'esprit de graves combinaisons, en approfondissant les faiblesses des hommes, & pesant leurs divers intérêts, devoit rectifier l'esprit, refroidir l'imagination, & dissiper les illusions trompeuses qui l'égarerent; mais loin d'éteindre les passions, souvent elle les enflamme toutes, & la plupart des gouvernemens paroissant concentrer toutes les affections & toutes les erreurs des hommes qu'ils devoient éclairer, sont soupçonneux comme les amans, tyrans comme les jaloux, avides comme les joueurs, emportés comme les fanatiques, injustes & cruels comme tous les ambitieux. La fureur des combats les anime sans cesse, & cette passion meurtrière est, à la honte de l'humanité, la plus constante de toutes, & celle qui équivra, dans tous les tems, sous le beau nom de gloire, les peuples & les rois. Certes, c'est un rare phénomène que le spectacle d'un guerrier triomphant, qui ne voit dans la victoire qu'un moyen d'obtenir la paix.

En vain la religion élève par-tout sa voix pour ordonner aux hommes de se chérir; ils se servent de son nom pour se déchirer, & le peuple de Dieu fut celui qui fit le plus continuellement & le plus cruellement la guerre.

La justice voit dans tous les tems profaner ses maximes pour couvrir les querelles sanglantes des nations, les prétentions de l'orgueil, les conquêtes de l'ambition, les calculs d'un intérêt sordide, ou les vengeances de la vanité blessée.

Quelle est donc la puissance qu'il faut invoquer pour apaiser, de tems en tems, ce fléau terrible, pour calmer ces redoutables orages & pour laisser respirer l'Univers? C'est la philosophie.

Je vois, à ce mot, la frivolité sourire ironiquement, la superstition se signer hypocritement; j'entends le préjugé ignorant & opiniâtre dire avec amertume que j'indique précisément, pour remède à nos maux, l'erreur qui les a causés.



Mais quelque soin qu'on prenne pour confondre les principes & les abus, les chimères & les vérités, je le répète, la philosophie peut seule ouvrir les yeux aux hommes sur leurs vrais intérêts, chasser avec sa lumière l'ombre qui les environne, & les conduire au bonheur par la modération.

Ceux qui accusent si aigrement la philosophie, ont-ils tellement oublié le sens des mots qu'il soit nécessaire aujourd'hui de redire que la philosophie est l'amour de la sagesse; & parce que des fous furieux ont paré de son nom le crime en délire, comme un brigand se couvre du manteau de l'honnête homme qu'il a massacré, faut-il méconnoître & avilir ce nom respectable?

Dira-t-on de bonne foi que les hommes qui parloient de principes en déraisonnant, d'égalité en tyrannisant, de justice en volant, & d'humanité en égorgeant, étoient des philosophes? Non. Les véritables sages furent Malsherbes, Lavoisier, Larochejaquelein, Bailly, Angrand, Saron, & on les assassina. D'autres qui n'étoient que des savans, des orateurs, ou même des sophistes, & qui se croyoient aussi des sages, ont péri par les mêmes mains. Les monstres qui les ont immolés n'étoient que de vils scélérats, qui ne purent jamais un seul moment croire mériter un nom moins odieux.

Je ne fais qu'une seule question qui servira de réponse suffisante à cette accusation, devenue trop générale, quoiqu'elle soit absurde.

Quelle est la seule époque de l'histoire antique & moderne où la raison & le bonheur aient régné sur la surface de la terre? On répondra universellement que ce fut sous l'empire des Antonins; les mœurs étoient corrompues, le sentiment de la liberté étoit éteint; mais la philosophie étoit assise sur le trône.

Qu'il nous soit donc permis de souhaiter que cette même philosophie gouverne enfin les états de l'Europe; alors nous ne verrons plus les peuples niveler & révolutionner le monde, les rois partager la Pologne, l'Autriche prodiguer le sang de ses sujets pour dépenser l'or de l'Angleterre, & le ministère britannique verser par-tout ses trésors, payer les factions & perpétuer le carnage, pour usurper passagèrement l'empire des mers.

A. A.

LITTÉRATURE.

Voyage de la Propontide et du Pont Euxin, par le cit. le Chevalier; 2 vol. in-8°. sur papier carré fin, ornés de six belles cartes; prix, 7 fr. 50 cent., & 3 fr. 50 cent. fran. de port. A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, palais du Tribunal, galeries de bois, n°. 240.

La description de la Troade publiée l'année dernière par le citoyen le Chevalier, avoit déjà appris au public ce qu'il pouvoit attendre de ce voyageur aussi exact observateur qu'élegant écrivain. L'ouvrage qu'il fait paroitre aujourd'hui présente encore plus d'intérêt, parce que le théâtre de ses recherches est plus grand & plus varié. Il n'a point abandonné les antiquités grecques pour lesquelles il sait inspirer tant d'enthousiasme; mais il y joint l'observation du peuple qui fut le dernier vainqueur des Grecs, de ce peuple dont les mœurs bizarres, le caractère grand & sévère furent toujours parmi nous l'objet d'une vive curiosité. En nous apprenant à connoître Constantinople, il nous peint à-la-fois la splendeur de ce bas Empire qui fut jadis le premier de l'univers, & dont la grandeur n'existe plus que dans quelques débris oubliés ou profanés, & la puissance sur un âge des Turcs peut être aussi bien proche de sa chute, & les détails de cette religion si piquante par la singularité de son culte & de ses usages, si grande par les effets qu'elle a produits.

Le plan de l'ouvrage est une description topographique, mais le citoyen le Chevalier sait en faire disparaître l'aridité & la rendre aussi

agréable qu'instructive. Chaque lieu lui rappelle un souvenir historique, une anecdote piquante, un trait caractéristique du peuple qu'il décrit: & si la précision de ses détails n'ôte rien à la chaleur de ses souvenirs & de son style, son imagination ne l'empêche pas non plus d'être toujours scrupuleux observateur.

Sans s'assujétir à l'ordre de ses voyages, il commence par une description exacte & savante de la Propontide, de ses rivages, des grandes villes qui l'avoisinent, telles que Brousse, Nicée, Nicomédie. Il nous fait connoître ensuite le Bosphore de Thrace; & après avoir jetté un coup-d'œil sur ses rives pittoresques, il arrive à ce promontoire célèbre qui forme l'admirable situation de Constantinople. On ne peut voir sans étonnement la patience infatigable & la science profonde avec laquelle tous les monuments de cette ville sont reconus, malgré les ruines qui les couvrent ou les défigurent. Dans la description de ces restes précieux, on retrouve l'imagination & le style animé de l'auteur de la Troade. Nous regrettons que les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de transcrire quelques-unes de ces descriptions. Celles qui nous ont le plus frappées sont l'hippodrome, le séral, le port de Constantinople, &c. Mais par-tout on trouvera la réunion si rare du talent & d'une profonde érudition.

T R É S O R P U B L I C.

PAIEMENT DU PREMIER SEMESTRE DE L'AN 8.

Deuxième décade de fructidor.

	DETTE perpétuelle. Tiers consolidés.	DETTE VIAGERE. TIERS LIQUIDE.		PAIEMENTS PROVISOIRES. de 5018 à 5160 0718 à 6900 2538 à 2700 Tous numéros.	PAIEMENTS SUPPLÉMENTAIRES. de 25000 à 26110 25000 à 25710 12165 à 12310 Tous numéros.
		1 TÊTE.	2 TÊTES.		
A	1 à 1600	1 à 820	1 à 510		
B	1 à 3600	1 à 3300	1 à 1580		
C	1 à 4900	1 à 2700	1 à 1560		
D	1 à 8000	1 à 5200	1 à 2500		
E	1 à 540	1 à 280	1 à 251		
F	1 à 2050	1 à 1520	1 à 750		
G	1 à 4700	1 à 2300	1 à 1450		
H	1 à 1760	1 à 1040	1 à 830		
I	1 à 201	1 à 150	1 à 91		
J	1 à 1225	1 à 900	1 à 500		
K	1 à 280	1 à 110	1 à 91		
L	1 à 6300	1 à 5800	1 à 1780		
M	1 à 2500	1 à 2000	1 à 1450		
N	1 à 720	1 à 500	1 à 230		
O	1 à 430	1 à 280	1 à 280		
P	1 à 5950	1 à 5750	1 à 1140		
Q	1 à 270	1 à 216	1 à 171		
R	1 à 2850	1 à 1900	1 à 800		
S	1 à 2100	1 à 1200	1 à 640		
T	1 à 2100	1 à 1200	1 à 640		
U	1 à 56	1 à 25	1 à 11		
V	1 à 2100	1 à 1200	1 à 720		
W	1 à 540	1 à 270	1 à 182		
X	1 à 4	1 à 5	1 à 9		
Y	1 à 95	1 à 55	1 à 19		
Z	1 à 71	1 à 42	1 à 14		

Les rentes viagères sur trois & quatre têtes, liquidées jusqu'au 1<sup>er</sup> germinal an 8, sont payées à tous numéros.

Pensions décrétées & liquidées de A—J, 1 à 2200; K—Z, 1 à 1900.

Pensions ecclésiastiques liquidées, toutes lettres, 1 à 1500.

Pensions non liquidées à brevets & sans brevets, toutes lettres, 1 à 1200.

Pensions des anciennes veuves, tous numéros.

Les pensions des ecclésiastiques & religieux des deux sexes, non liquidées & payables sur mandats des départemens, seront payées à tous numéros.

Les pensions des veuves, enfans infirmes & orphelins des défenseurs de la patrie (nouvelles liquidations), payables par mois, seront payées à tous numéros.

Nota. Les semestres antérieurs au premier semestre de l'an 8, seront payés dans les bureaux de l'arrêté.

Le 9, il n'y a pas de paiemens, non plus que le 5, ce jour étant réservé à la vérification des parties payables dans les départemens.